

PROVINCE DU RUANDA URUNDI.
RESIDENCE DU RUANDA.
N° 1228/Agr.7

Kigali, le 23 mars 1929.

N° 195/ Agr.



Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous fais
expédier 1 kg. de semences d'HIBISCUS CANNABINUS. La plante
est le chanvre indien dénommé également jute batard, elle
fournit des fibres analogues à celle du jute, la graine est
oléagineuse; les feuilles sont comestibles en guise d'oseil-
le.

Le Résident du Ruanda.
H. Wilmin.

Monsieur le Délégué du Résident